

Sherbrooke, le 18 septembre 2006

235 **P** **NP** **DM9**

Projet de contournement sud de l'agglomération
de Sherbrooke dans le prolongement de
l'autoroute 410

Sherbrooke

6211-06-0j9

Secrétaire du BAPE
À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audience publique sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

À qui de droit,

Je, Serge Bélisle, désire m'exprimer et me faire entendre par cette lettre et me faire appuyer par le BAPE, concernant le prolongement de l'autoroute 410.

Je suis très préoccupé par le choix que vous ferez entre le tracé nord versus le tracé sud. Le bruit incessant des véhicules, la pollution des gaz d'échappement, la poussière, l'impact sur l'environnement et sur toutes les résidences environnantes, la baisse des valeurs de nos maisons font que je serais très perdant si le choix s'arrêtait sur le tracé sud.

Le tracé Nord est celui qui affecte le moins l'environnement humain et naturel. La question ne devrait même pas se poser entre le choix du tracé Nord versus celui du sud. De qui doit-on se soucier le plus ? Des résidents. Quel tracé affecte le plus de résidents ? Le tracé sud. Même le MTQ appuie le tracé Nord. Pour un avenir meilleur à tout point de vue; environnement protégé, vie paisible et quiétude. S'il-vous-plaît, veuillez faire le choix du tracé Nord.

Merci.

Serge Bélisle